

REGLEMENT & LOIS DU JEU

COUPE REGION BRETAGNE FUTSAL

U15 et U18 Garçons / U15 et U18 Filles

De manière à répertorier l'ensemble des équipes participant à cette Coupe Région Bretagne Futsal, il est prévu que :
L'engagement devra être effectué au niveau des Districts.

Opération « soyons sportifs »

Avant les rencontres, les Joueurs(ses), Arbitres et Encadrants doivent suivre le **Protocole Esprit Sportif** en entrant sur le terrain. Les participant(e)s s'alignent sur le terrain et se saluent.

A la fin de la rencontre, les encadrants d'équipes montrent l'exemple et doivent veiller à ce que leurs joueurs(ses) aillent saluer les joueurs(ses) rencontré(e)s ainsi que les arbitres.

Tous les cas de discipline, stipulés sur les feuilles de match, seront étudiés par la ou les commissions compétentes.

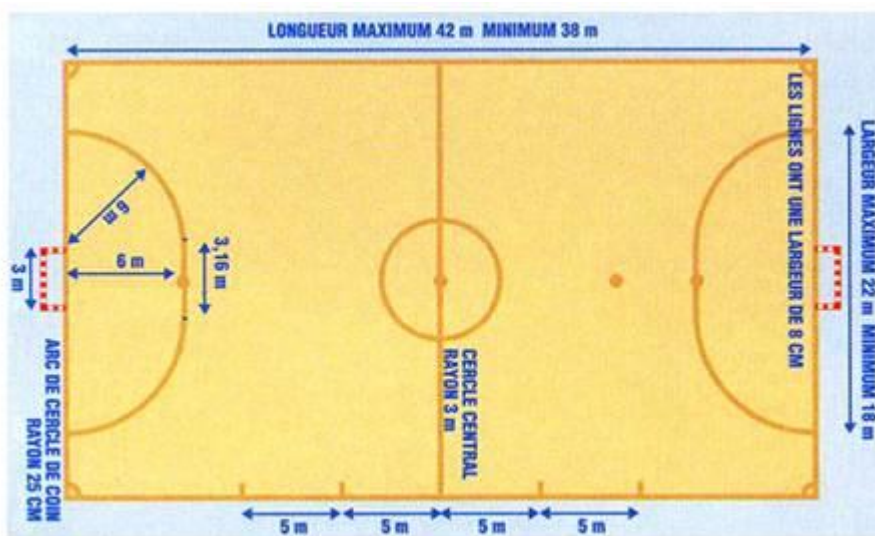
Organisation prévisionnelle :

Chaque District organise les étapes départementales et devra fournir un lauréat par catégorie.

Les vainqueurs de ces rencontres, pour chacune des catégories, seront qualifiés pour la Finale Coupe Région Bretagne Futsal de leur catégorie le dimanche 30 avril 2023.

Terrain de jeu :

- Terrain de handball (intérieur ou extérieur).
- Délimité par des lignes jaunes : lignes de touche, de but et surface de réparation (trait plein continu à 6 mètres).
- Point de penalty à 6 mètres en face du but (sur la ligne de surface de réparation).
- Point d'engagement au centre du terrain.



Le ballon :

- Ballon spécifique futsal de **taille 4**.

☐ **Nombre de joueur(se)s :**

- 5 sur le terrain dont le(la) gardien(ne) (5 remplaçant(e)s au maximum).
- Nombre illimité de remplacements.
- Les changements peuvent s'effectuer à tout moment de la partie (possession ou non possession de balle). Mais le(la) joueur(se) remplacé(e) doit être sorti(e) avant que le(la) remplaçant(e) ne pénètre sur le terrain, et cela par la zone médiane du terrain (5 mètres de part et d'autre de la ligne médiane) (Avec si possible, utilisation de chasubles pour les remplaçants / remplacements).

Participation aux rencontres :

- U15G : Les licenciés U14-U15 G ou F + les licenciés U13 G ou F (si surclassement et à raison de 3 maximum par équipe).
- U18G : Les licenciés U16-U17-U18 G + les licenciés U15 G ou F (si surclassement).
- U15F : Les licenciées U14-U15 F + les licenciées U13 F (si surclassement et à raison de 3 maximum par équipe).
- U18F : Les licenciées U16-U17-U18 F + les licenciées U15 F (si surclassement).

Le **nombre de joueur(se)s « muté(e)s** par équipe est fixé à **4 maximum**. (dont 2 hors période maximum)

☐ **Fautes et comportement :**

- **Pas de contact (Pas de charge).**
- Tous les coups francs sont directs (adversaires à **5m**).
- **Tacles interdits dans les duels.** On ne peut donc lutter pour la conquête du ballon que debout. (Le seul tacle autorisé est celui de récupération de ballon alors qu'il n'y a aucun adversaire autour de ce(cette) Joueur(se)).



Pour l'exécution des Coup-Francs :

- Le ballon doit être immobile.
- Les joueurs adverses sont à 5 mètres.
- 4" pour jouer le coup-franc.
- Le même joueur ne peut pas toucher deux fois de suite le ballon.

Quelques cas particuliers – quelques précisions :

- Suite à une sortie de but, la remise en jeu se fera par le gardien de but à la main depuis sa surface réparation (impossibilité de marquer directement).
- Il faut que le ballon sorte de la surface de réparation pour qu'il soit considéré en jeu.
- La relance à la main du gardien de but peut être effectuée au sol ou aérienne et peut dépasser le milieu de terrain sans avoir touché le sol
- Les rentrées de touche seront effectuées au pied (ballon arrêté sur la ligne), un but ne pouvant être marqué directement, les adversaires devront se tenir à 5m.
- Sur coups-francs et coups de pied de coin, les adversaires devront se tenir à plus de 5m du ballon.
- Tous les coups-francs sont directs, mais en cas de remise au gardien par un partenaire avec prise du ballon à la main : coup-franc direct sur la ligne des 6m au plus près de la faute
- Toute faute commise par une équipe dans sa surface de réparation sera sanctionnée d'un penalty (6m)
- Si le ballon touche le plafond, on reprend le jeu par une rentrée de touche.



☐ **Temps de jeu / Durée des rencontres**

2 périodes de 20' en temps décompté ou 2 périodes de 25' en temps continu.

☐ **Temps-mort et Cumul des Fautes :**

Il est possible de demander un « **temps mort** » d'une minute par période. Il faut en faire la demande à l'arbitre quand on est en possession de la balle.

Cumul des fautes : Au-delà de 5 fautes cumulées par équipe et par match, l'équipe fautive, sera pénalisée par un penalty à 10 mètres pour chaque faute supplémentaire.

☐ **Gardien(ne) de but**

- Un gardien ne peut pas saisir avec les mains une passe bottée délibérément par un coéquipier (coup franc direct).
- Si le gardien s'empare du ballon avec les mains hors de sa surface : coup franc direct là où le gardien a touché le ballon des mains.
- Le gardien doit remettre le ballon en jeu exclusivement à la main dans les 4 secondes (coup franc indirect s'il touche deux fois de suite le ballon *).
- **Tacle interdit pour le gardien dans les duels en dehors de la surface de réparation. (Pied(s) en avance sur le corps)**

Précision : Sur une passe en retrait volontaire au pied d'un partenaire, le gardien de but doit jouer au pied et, dans ce cas il est libre de transmettre le ballon sur l'ensemble du terrain (s'il prend le ballon à la main : coup-franc indirect). Il a toujours 4'' pour transmettre le ballon à un partenaire.

* Si le gardien est sollicité une première fois par un partenaire, il ne pourra l'être une seconde fois durant la même possession tant que le ballon reste en jeu ou tant que l'équipe adverse ne l'aura pas récupéré.

Coup de pied réparation :

- Point de réparation à 6 mètres de la ligne de but.
- Joueurs adverses et partenaires à 5 mètres.
- Le gardien de but doit être sur sa ligne.



Coup d'envoi et reprise de jeu :

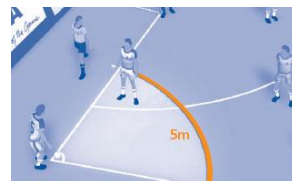
- Engagement au centre du terrain au début de chaque période et après chaque but.
- Coup d'envoi vers l'avant ou vers l'arrière avec joueurs adverses à 5 mètres (derrière le rond centré).

Rentrée de touche :

- Le ballon doit être entièrement sorti.
- Exécution : exclusivement au pied : ballon arrêté sur la ligne. Ballon à l'arrêt.
- Pas de but direct : reprise du jeu par coup de pied de but (but adverse) ou but ou coup de pied de coin (propre but).
- Joueurs adverses à 5 mètres.
- Exécution dans les 4 secondes à compter de l'instant où le ballon est placé sur la ligne.
- Rentrée de touche accordée à l'équipe adverse lorsque le ballon touche le plafond ou tout autre élément extérieur. La rentrée de touche sera effectuée sur un côté à hauteur de l'impact.

Coup de pied de coin (Corner)

- Uniquement aux pieds.
- Joueurs adverses à 5 mètres.
- Ballon doit être placé dans l'arc de cercle 20 cm pour l'exécution.
- Exécution dans les 4 secondes à compter de l'instant où le ballon est placé dans l'arc de cercle.



But marqué :

- Un but peut être marqué de n'importe quel endroit du terrain sauf :
 - sur une relance à la main du gardien
 - directement sur une rentrée de touche
 - directement sur un coup d'envoi
- Le ballon doit franchir totalement la ligne.

Décompte des Points :

Victoire : 4 points Match Nul : 2 points Match Perdu : 1 point Forfait : 0 point

En cas d'égalité entre 2 équipes, elles seront départagées par le Goal Average particulier.

Si des équipes sont à égalité et se sont toutes rencontrées :

1. Nombre de points entre les équipes ex aequo (*nouveau classement entre les équipes à égalité*)
2. Le goal-average général
3. La meilleure attaque
4. Une série de 3 tirs au but par équipe

Dans le cas de matchs à élimination directe (matchs secs), en cas d'égalité : Tirs aux buts avec « mort-subite »

Le hors-jeu :

- Pas de hors-jeu en futsal.

Attention : Ces règles ne s'appliquent pas à la compétition Seniors Femmes (Cf. Lois du Jeu CRB Futsal spécifique) ni pour les Séniors Hommes (Cf Lois du jeu Futsal – Règlement Généraux).

Pour tous les points non prévus par ce document, il en reviendra aux commissions d'étudier et prendre une décision pour tout litige éventuel

CONTACT LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL :

M. Stéphane VALENTIN (Conseiller Technique Régional « Développement et Animation des Pratiques ») :

- Mail : svalentin@footbretagne.fff.fr / Tél : 06 42 54 44 99